

L'AGENCE
D'URBANISME
DE LA
RÉGION
GRENOBLOISE

LE PROGRAMME

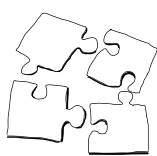
EN BREF

2024



V

OBSERVER



V

PLANIFIER



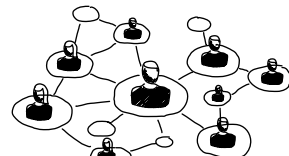
V

PROJETER



V

ANIMER



V

PARTAGER

L'AGENCE, UN OUTIL MUTUALISÉ D'INGÉNIERIE PUBLIQUE QUI RÉPOND À **4 GRANDES AMBITIONS**

L'INTERCONNAISSANCE, LA MISE EN RÉSEAU ET L'ÉCHANGE DES BONNES PRATIQUES

entre les acteurs publics et privés
des territoires, pour une agence
centre de ressources et
plateforme de dialogue au
service des coopérations.

L'OBSERVATION, LA PROSPECTIVE ET LA CONNAISSANCE

de l'aire grenobloise et
de ses spécificités dans son
écosystème large, pour une agence
ancrée dans les territoires.

LA PLANIFICATION TERRITORIALE ET THÉMATIQUE

à toutes les échelles,
de la commune à la région,
pour une agence
qui aide à bâtir les stratégies
et à les mettre en œuvre.

LA GARANTIE D'UN HAUT NIVEAU D'EXPERTISE INTER ET MULTI DISCIPLINAIRE

pour une agence utile, dans le faire,
fournissant des réponses appropriées
aux préoccupations des membres,
avec la production d'une expertise
locale et située.

LE MOT DU DIRECTEUR

Frédéric PONTOIRE



TRANSITIONS ET PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE À L'AGENDA

Dans ce même édito, nous évoquons l'an dernier l'affirmation omniprésente des transitions dans les échanges politiques et techniques. **Les cadres législatifs sont présents et stabilisés** : nous pourrions les résumer au ZAN - Zéro artificialisation nette et au ZEN - Zéro émission nette, tant ces derniers sont suffisamment englobants et clairs dans les ambitions à atteindre et les marches à franchir. **La planification écologique vient désormais consolider l'édifice, se positionnant comme nouvel horizon des politiques publiques d'aménagement et d'urbanisme**, plaçant l'État et ses services à l'impulsion, et les collectivités en situation de responsabilisation et en charge de la déclinaison locale, avec la mobilisation de l'ingénierie dédiée.

Le programme partenarial d'activité 2024 de l'Agence d'urbanisme en est l'illustration, montrant la **diversité des registres de travail** (observer / planifier / projeter / partager / animer) et des **expertises mobilisées** (habitat & foncier, climat & énergie, mobilités, cohésion sociale, revitalisation des centralités, santé, biodiversité, préservation & valorisation des ressources, paysages & patrimoines, montagne & tourisme...). **2024 voit la poursuite des trois chantiers du socle partenarial** : l'observation renouvelée pour mieux objectiver et mieux aider à décider, la prospective et le RARRe (rapport annuel sur les risques et la résilience) dans l'aire grenobloise pour mieux appréhender les futurs possibles dans un contexte d'incertitude, la sobriété foncière pour aider les territoires à se lancer dans leur trajectoire ZAN.

Le programme 2024 se caractérise par sa densité et il s'avère plus diversifié que jamais, tant par l'éventail des interventions que des territoires. Quasiment tous ceux de l'aire grenobloise sont représentés au sein de l'Agence, c'est une vraie chance pour tous.

Nous constatons aujourd'hui que le passage à l'acte s'opère progressivement. Les stratégies et les projets s'engagent et s'affinent à toutes les échelles, différemment suivant les institutions et les contextes territoriaux, esquissant des trajectoires d'évolutions spécifiques pour l'Isère et les territoires de l'aire grenobloise. L'Agence y contribue, avec conviction mais aussi avec humilité, car les écueils persistent : temps long de la transition écologique Vs échéances électorales, impératifs d'anticipation et d'adaptation Vs projections figées, ambitions collectives Vs intérêts privés contradictoires, manque de marge de manœuvre administrative et procédurale Vs respect du cadre législatif et normatif, arbitrages budgétaires Vs investissements financiers requis par la transition...

Afin de surmonter ces paradoxes, au-delà des contenus des expertises sans cesse questionnés et renouvelés, **l'Agence prête attention aux méthodes et aux animations mises à disposition des techniciens et des élus, favorisant des solutions à l'échelle locale, sur mesure, avec un impératif de mise en œuvre simple et rapide.** Mêmes dépendantes des cadres nationaux, les questions d'aménagement des territoires doivent trouver leur reconnaissance et leur consistance au niveau local. Nos collectivités ont énormément de leviers qui peuvent être activés, avec peut-être un pouvoir : celui de (ré)concilier les questions de préférences individuelles et de choix collectifs.

Au même titre que dans les fonctions expertes, les personnes qui assurent les fonctions ressources sont essentielles à la bonne marche du programme. Elles œuvrent au quotidien pour que l'Agence avance et s'adapte. Dans cette logique, nous faisons tous les efforts nécessaires pour améliorer le pilotage et la traçabilité du programme, et également pour partager la connaissance, diffuser les études, valoriser l'image de l'Agence et avoir une production éditoriale à hauteur.

UNE AGENCE PARTENARIALE

UN GRAND TERRITOIRE EN COMMUN



UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ MUTUALISÉ

7 870 jours d'activité (JA)
dont 1 650 de socle partenarial (adhésions)



UN COLLECTIF D'ÉLU·E·S

ÉTAT

Xavier CÉRÉZA
Directeur de la DDT Isère, représentant du Préfet

Thierry CHAPEL
Directeur de la DDT Hautes-Alpes, représentant du Préfet

Jean-Philippe DENEUVY
Directeur de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Les membres du bureau
Mise à jour mars 2023

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Anne GÉRIN

Joëlle HOURS

Franck LONGO

Sandrine MARTIN-GRAND
Vice-présidente

Bernard PERAZIO

Christophe SUSZYLO

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Laurent AMADIEU

Ludovic BUSTOS
Vice-président

Guy GENET

Hakim SABRI
Trésorier

Guy SOTO

Claude SOULLIER

Bertrand SPINDLER

Dominique SPINI

Jérôme RUBES

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS

Bruno CATTIN
Président

Serge PAPILLON

Nadine REUX

Coralie BOURDELAIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Henri BAILE
Vice-président

Jean-François CLAPPAZ

Laurence THÉRY

Philippe CARDIN
Président du Conseil scientifique

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ

Martial SIMONDANT
Membre du Bureau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BIÈVRE EST

Roger VALTAT
Secrétaire

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

Arnaud MATHIEU
Membre du Bureau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

Williams DUFOUR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA MATHEYSINE

Franck GONNORD

SAINT-MARCELLIN - VERCORS - ISÈRE COMMUNAUTÉ

Philippe ROSAIRE

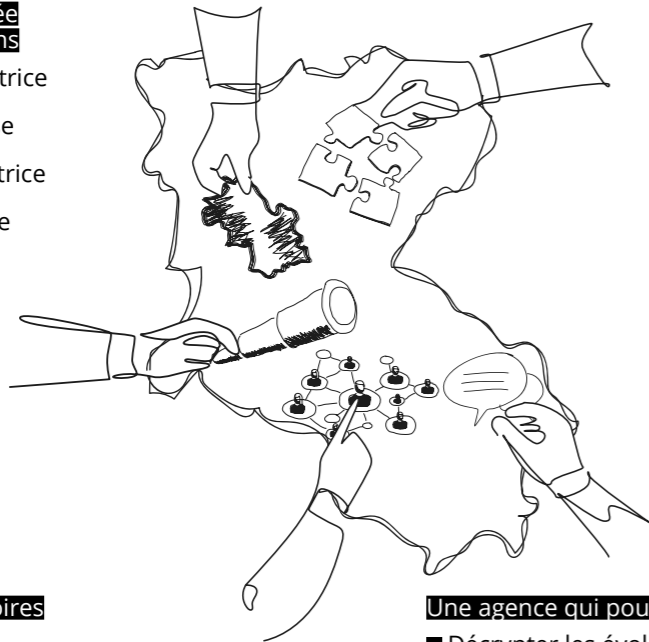
PROJET D'AGENCE 2021-2026

LA FEUILLE DE ROUTE, UNE VISION PARTAGÉE

Élaboré avec et porté par les élus, le projet d'Agence définit les grandes lignes stratégiques du déploiement de l'association au service de ses membres. Avec **deux évolutions fortes par rapport au précédent mandat : la redéfinition du process d'élaboration du programme partenarial et surtout, la refonte du socle partenarial.** Dans un contexte complexe à maints égards, c'est la traduction d'une **ambition renforcée de coopération et de montée en puissance de l'intelligence collective à l'échelle de l'aire grenobloise.** À mi-mandat, un cap est franchi.

Une agence multidisciplinaire et multiscalaire animée par 4 grandes vocations

- Animatrice et médiatrice
- Stratège et éclairseuse
- Technique et traductrice
- Experte et formatrice



Une agence qui sait renouveler son offre de services pluri thématique à l'aune de 4 grands défis

- Anthropocène
- Vulnérabilités
- Transitions
- Résilience

Une agence des territoires qui assure 5 grandes missions d'intérêt général

- Observer
- Planifier
- Projeter
- Animer
- Partager

Une agence qui poursuit 4 trajectoires d'évolution

- Décrypter les évolutions, aider à la compréhension des phénomènes et éclairer la décision
- Aider à monter collectivement en compétences et enrichir la connaissance territoriale
- Imaginer et préparer les futurs en accompagnant le renouvellement des représentations et des modèles
- Se focaliser sur le comment pour prendre part aux débats et soutenir le renouvellement de la fabrique de la décision

LE SOCLE, CE BIEN COMMUN

Le socle partenarial est véritablement l'ADN de l'Agence, et le grand pari de ce mandat. Espace de projets communs au cœur du programme partenarial, il est la traduction concrète de la volonté des membres de l'Agence de renforcer sa capacité à prendre de la hauteur pour les aider à aborder les enjeux et défis de l'avenir. **L'accent est ainsi mis sur l'observation, la prospective et la mise en œuvre du ZAN avec un nombre de jours conséquents dédiés à ces sujets, lancés en 2022, testés en 2023 et reconduits en 2024.** Pari gagné ?

OBSERVER LES MODES DE VIE POUR APPRÉHENDER LES ÉVOLUTIONS

L'OBSERVATION, PAR DES APPROCHES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES, À TOUTES LES ÉCHELLES ET SUR TOUS LES SUJETS, DONNE LIEU À DES ÉCLAIRAGES, À DES ÉVALUATIONS, À DES CROISEMENTS ET À DES COMPARAISONS. DANS UN CONTEXTE INCERTAIN, C'EST UNE NÉCESSITÉ VITALE POUR LES TERRITOIRES EN MUTATION, UNE BOUSSOLE INDISPENSABLE POUR CONSTATER, DÉCRYPTER, COMPRENDRE, DÉBATTRE ET IN FINE, DÉCIDER.

Mais pourquoi l'Agence ? Parce qu'elle dispose des données et surtout, parce qu'elle intervient en analyse et R&D sur tous les thèmes : habitat, foncier, mobilité, santé, société, etc. Sa capacité à croiser l'observation thématique au sein des projets ou des documents de planification en fait un pôle ressource unique à l'échelle de l'aire grenobloise.

À l'aune des enjeux et des interdépendances territoriales, face à l'accélération de la complexité des phénomènes et des mutations, les membres de l'Agence ont souhaité investir dans **une observation mutualisée et renouvelée**, favorisant une lecture systémique des tendances et des enjeux, à l'échelle de leur territoire de vie commun. Ils encouragent l'Agence à **explorer de nouveaux champs et à développer de nouvelles méthodes**, plus fines et plus qualitatives, pour se construire un bagage de connaissances plus solides et mieux aborder les transitions. En 2024, en complément de son **implication dans six observatoires**, l'Agence va poursuivre le travail amorcé ces deux dernières années autour de **trois principaux axes de travail.**

CONTINUER LA MUTUALISATION, L'EXPLOITATION ET LA VALORISATION DES DONNÉES FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES.

Disposant déjà d'un historique des évolutions depuis 2006 grâce à l'Ofpi, l'Agence a acquis les données des notaires (Perval) et des promoteurs (Cecim) qui lui permettent de suivre les transactions de biens immobiliers anciens, de terrains à bâtir, et la commercialisation des programmes neufs. Mis à jour, les nouveaux indicateurs fonciers seront intégrés à l'application *Vos territoires à la carte* sur le site de l'Agence et valorisés dans la publication *IM'modes de vie*.

APPROFONDIR L'EXPLORATION MODES DE VIE / DÉMOGRAPHIE / HABITAT.

L'évolution du contexte démographique, la complexification des parcours résidentiels des ménages et les dynamiques du parc de logements incitent à revisiter les méthodes pour anticiper l'évolution des besoins en logements et en équipements dans les communes.

APPROFONDIR L'EXPLORATION MODES DE VIE / MOBILITÉ.

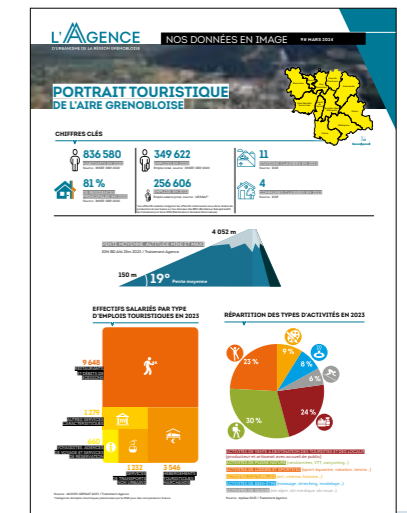
En complément des dispositifs de prospective et d'innovation existants (notamment EMC²), il s'agit d'explorer les mobilités par les entrées sociétales et d'aménagement du territoire. Une collaboration est engagée avec l'Université qui fera l'objet d'une rencontre *OBS'Élu-e-s*.

Ce travail fin d'observation et d'analyse est restitué sous diverses formes : des temps d'information, d'échanges dédiés ; des publications ou ressources en ligne (*IM'modes de vie ; Vos territoires à la carte ; Nos données en image ; WebIn Agence*, etc.).



Observation « grand territoire »

La **démarche d'observation grand territoire** a été instaurée en 2017, après la construction de deux typologies (sociodémographique et économique) apportant une vision synthétique de la situation des territoires de la région grenobloise et des études menées sur la précarité énergétique. En 2023, l'Agence a capitalisé les résultats des projections démographiques Omphale et démarré **l'actualisation du Focus de l'aire grenobloise** qui sera diffusé en 2024.



NOS DONNÉES EN IMAGE 2024
#9 TOURISME (paru)
#10 COMMERCE (à paraître)

UNE NOUVELLE PUBLICATION ANNUELLE À DÉCOUVRIR

L'Agence décrypte les comportements d'achat des jeunes acquéreurs dans une première publication *IM'modes de vie*, livrant une analyse des données des marchés fonciers et immobiliers au prisme des modes de vie.

LE RARRe PREMIER RAPPORT ANNUEL SUR LES RISQUES ET LA RÉSILIENCE

LE RARRE EST SUR SA RAMPE DE LANCEMENT. INITIÉ EN 2022 PAR L'ATELIER DES FUTURS (LA PLATEFORME PROSPECTIVE COLLABORATIVE* IMPULSÉE PAR L'AGENCE) LA DÉMARCHE S'EST DÉPLOYÉE EN 2023 POUR ABOUTIR À SES PREMIERS RÉSULTATS DÉBUT 2024 : ILS ONT ÉTÉ COMMUNIQUÉS EN AVANT- PREMIÈRE AUX ÉLUS DE L'AIRe GRENOBLOISE LORS DU FORUM DU 6 FÉVRIER ET SERONT RASSEMBLÉS DANS UN RAPPORT À PARAÎTRE AU MOIS D'AVRIL. D'ORES ET DÉJÀ, UN NOUVEAU CYCLE S'ENCLENCHE QUI, FORT DES ENSEIGNEMENTS DE LA PREMIÈRE ANNÉE ET AVEC L'ASSENTIMENT DES ÉLUS, VERRA LA PUBLICATION D'UNE SECONDE ÉDITION EN 2025.

LE RARRE ?

Très inspiré du Global Risks Report du Forum économique de Davos, le rapport annuel sur les risques et la résilience dans l'aire grenobloise décline localement la démarche. L'objectif est d'équiper les acteurs publics d'un baromètre pour identifier / évaluer les risques systémiques, vulnérabilités et leviers de résilience sur notre territoire, au service de l'action publique. Par systémique, il faut entendre une approche globale des risques, dans toutes leurs dimensions et leurs interactions : du climat à la cohésion sociale en passant par la capacité d'action et de transformation, la disponibilité des ressources, les besoins sociaux, etc. Soit in fine **6 grandes familles de 44 risques et vulnérabilités** pré-identifiés par un groupe d'experts, avant d'être soumis à objectivation et enquête. Quatre panels ont été sollicités : les habitant·e·s (panel GEM) ; les élu·e·s (AG Agence, Maires de l'Isère) ; les conseils de développement (Métropole, Grésivaudan, Pays Voironnais) ; les chefs d'entreprise (CCI).

La démarche est appelée à être reconduite et améliorée chaque année selon la méthode établie.

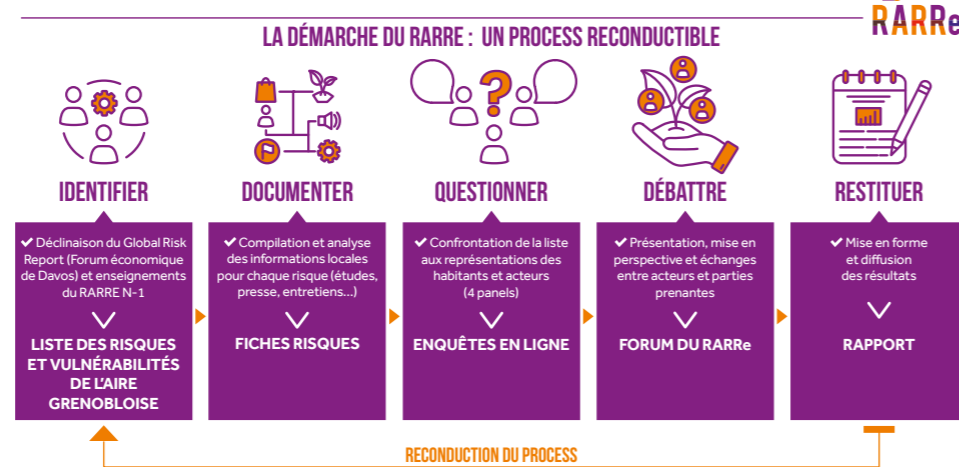
6 FAMILLES ET 44 RISQUES ET FRAGILITÉS SYSTÉMIQUES DANS L'AIRe GRENOBLOISE



*LES PARTENAIRES DE LA DÉMARCHE ASSOCIÉS A L'AGENCE



LA METHODE



OÙ S'INFORMER ? OÙ TÉLÉCHARGER LE RAPPORT (FIN AVRIL) ?

Sur le site Internet de l'Agence www.aurg.fr, rubrique Atelier des Futurs. Vous y trouverez les publications à télécharger (la charte d'engagements ; le poster du RARre ; les six livrets risques 2023 ; le Rapport final) ainsi que les replays des CroqFuturs, courtes vidéos de présentation de sujets ou projets liés à la prospective locale par les membres de l'Atelier.

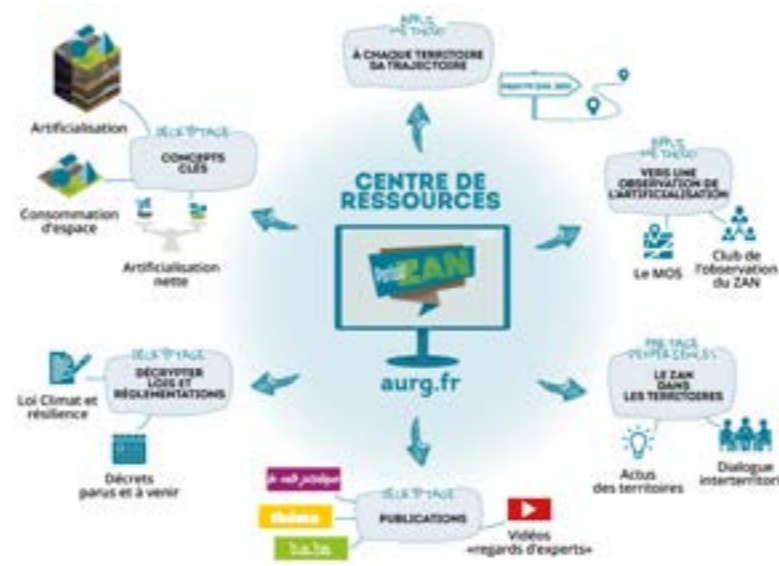


Six livrets rassemblant 44 « fiches risques » ont été publiés par l'Agence : ils proposent un premier état de situation réalisé à partir d'études, de la presse locale, d'entretiens.

PARLON'ZAN

ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

EN 2023, L'AGENCE A MIS EN PLACE TOUS LES JALONS POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN ŒUVRE DU ZAN À HORIZON DE FIN DE MANDAT. ELLE POURSUIT EN 2024 EN AIDANT SES MEMBRES DANS LA MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE LA « TRAJECTOIRE ZAN ».



SE FORMER ET S'INFORMER : UN CENTRE DE RESSOURCES PARLON'ZAN ET UN CLUB OBSERVATION ZAN

Si le contexte législatif et d'application du ZAN semble s'être stabilisé avec les décrets de fin 2023 et la publication de fascicules par la DGALN début 2024, **l'appui méthodologique et la mise en réseau d'une expertise entre les partenaires se poursuit.** L'actualisation régulière de l'espace Parlon'ZAN permet aux membres de l'Agence de suivre les actualités des territoires, de partager des retours d'expérience et d'accéder en temps réel à la **veille juridique ZAN.** En parallèle, l'Agence anime le **Club ZAN,** instance technique qui permet de partager un vocabulaire commun, de travailler à un déploiement cohérent des travaux sur le ZAN entre les territoires, tout en identifiant les spécificités, les marges de manœuvre et les leviers propres à chacun. Des travaux et réflexions sont menés en lien étroit avec les démarches de l'État en Isère (Isère Sobriété Foncière - ISOF), de l'Opfi côté Département et des SCOT à l'échelle iséroise, pour une homogénéité d'application des grands principes à l'échelle macro et la défense des spécificités à l'échelle intercommunale ou communale.

EXPLORER LES DÉFIS DE LA MISE EN ŒUVRE DU ZAN TOUT EN CROISANT LES CULTURES PROFESSIONNELLES

La mise en œuvre du ZAN implique la **mobilisation et l'articulation de l'ensemble des acteurs de la fabrique territoriale** : acteurs de la construction résidentielle, de l'aménagement économique et touristique ; aménageurs, opérateurs fonciers, acteurs du monde agricole et de la préservation de la nature... L'Agence impulse en 2024 **les Petits Déj' Parlon'ZAN,** une rencontre mensuelle avec un acteur ou un opérateur qui vient partager son retour d'expérience sur une opération d'aménagement ou de réhabilitation cultivant la sobriété foncière. Élus, techniciens, chargés d'études de l'Agence, acteurs privés, sont invités à échanger une heure durant autour de ces témoignages, où l'on aborde les questions concrètes de la mise en opérationnalité du ZAN (modèle économique, savoir-faire des acteurs, partenariats et filières à renforcer). Après un 1^{er} cycle autour de l'habitat, les Petits Déj' aborderont tour à tour l'ensemble des thématiques liées au foncier dans un contexte ZAN.

Des ressources au service des membres de l'Agence

- **Données du MOS de l'Agence** sur la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers
- **Entretiens** avec des acteurs-clés de la sobriété foncière
- **Animation** de scènes d'acteurs localement ou à l'échelle urbA4 (les 4 agences d'urbanisme régionales)
- **Formation** d'un groupe de collaborateurs à l'analyse de la fonctionnalité des sols

Notes juridiques et d'information sur le ZAN sur www.aurg.fr



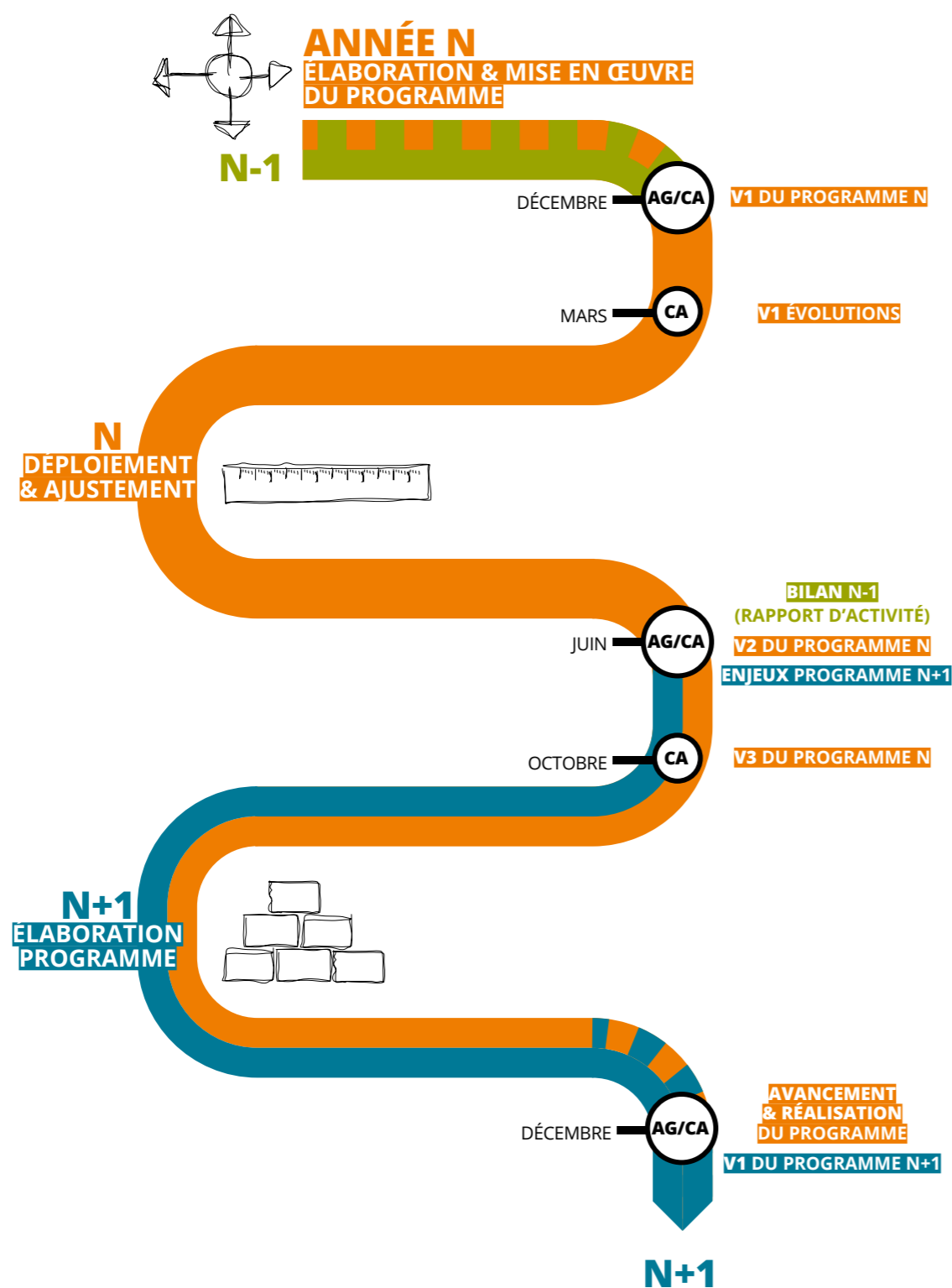
SENSIBILISER, ACCULTURER AUX SOLS EN MILIEU URBAIN : UNE NOUVELLE VOCATION DE L'AGENCE

La connaissance de la multifonctionnalité des sols s'avère incontournable pour accompagner les territoires dans les défis que soulève l'application du ZAN à horizon 2050. En 2024, forte d'un savoir-faire pédologique consolidé, l'Agence propose aux membres des publications et ressources web pour sensibiliser, acculturer aux enjeux des sols en milieu urbain et favoriser la prise en compte de la qualité des sols en fonction des projets et usages attendus.

LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME

LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME A ÉTÉ REVUE AVEC LES MEMBRES POUR S'INSCRIRE DANS UN PROCESSUS PLUS EXPLICITE ET EFFICACE, DANS UN CADRE DE DIALOGUE POLITIQUE ET TECHNIQUE RENFORCÉ QUI FAVORISE L'OPTIMISATION ET LA MISE EN COHÉRENCE GLOBALE DES MISSIONS, ÉTUDES ET PROJETS. IL S'ÉLABORE DÉSORMAIS DANS UNE APPROCHE CONTINUE, AU CROISEMENT DES CONTENUS ET DES PROCESSUS.

LES TEMPS DE MOBILISATION DES INSTANCES



DU QUOI AU COMMENT

QUOI ?

La programmation de l'activité répond aux expertises attendues par les membres de l'Agence, dans le respect de plusieurs impératifs.

- Mener à bien les chantiers du socle partenarial, de manière pluriannuelle, partager et valoriser ce qui est produit.
- Conforter l'offre de services thématique de l'Agence afin de répondre aux besoins, préoccupations et évolutions de contexte.
- Mettre en avant des focales spécifiques, répondant aux attentes collectives et aux enjeux territoriaux majeurs.
- Rechercher plus de cohérence dans l'articulation des missions en ciblant la plus-value de l'intervention de l'Agence, seule ou avec d'autre.
- Mieux mutualiser les études entre les membres et partenaires (méthodes, enseignements...).

COMMENT ?

L'identification des contenus tient aussi à la manière dont les sujets sont construits et abordés, aux modalités et temporalités d'échanges et de débat.

- Démarrer plus tôt le processus de construction du programme.
- Anticiper le bilan des jours d'activité à mi-année pour ajuster la réalisation du programme de l'année en cours et anticiper celui de l'année à venir.
- Collecter l'expression des élus et des techniciens : ajustements, reconduite de missions, nouveaux sujets, besoins de conseil et d'accompagnement...
- Informer les élus de l'avancement du programme et des jours réalisés.
- Incrire la construction du programme dans les calendriers de programmation budgétaire de nos membres et partenaires.

APPROCHE PAR LES CONTENUS

APPROCHE PAR LES PROCESSUS

Conformément à la note d'enjeux 2024, le programme partenarial est structuré autour de **5 grandes catégories de missions**

- 1 MAINTENIR** LE HAUT NIVEAU D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE PLANIFICATION TERRITORIALE ET D'URBANISME RÉGLEMENTAIRE
- 2 APPUYER** LES STRATÉGIES TERRITORIALES ET DE PROSPECTIVE
- 3 DÉPLOYER** LES INTERVENTIONS EN PROJET URBAIN ET URBANISME DE PROJET
- 4 ANIMER** LES DISPOSITIFS D'OBSERVATION ET LES OBSERVATOIRES
- 5 DÉVELOPPER** LES EXPERTISES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

1

MAINTENIR LE HAUT NIVEAU D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE PLANIFICATION TERRITORIALE ET D'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

EN 2024 ENCORE, LE CŒUR HISTORIQUE DE L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE MAINTIENNE UNE PLACE DE CHOIX DANS LE PROGRAMME. À DIFFÉRENTES ÉCHELLES ET POUR DIFFÉRENTS TERRITOIRES, L'AGENCE ACCOMPAGNE L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS-CADRES, À HAUTEUR DES AMBITIONS SOCIALES, SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES ET DES BESOINS D'ADAPTATION.

L'Agence poursuit son accompagnement de l'**EP SCoT de la grande région de Grenoble (GReG)** durant cette année de bilan, charnière et déterminante. En effet, 2024 constitue pour l'établissement l'année du bilan à 6 ans (après celui de 2018) d'application du document. Une étape qui doit permettre de vérifier l'efficacité des orientations et objectifs formulés en 2012 et leur capacité à répondre aux enjeux actuels. Les élus du comité syndical auront à délibérer sur le maintien en vigueur ou la révision. L'Agence contribuera à la préparation des éléments techniques et à l'animation des échanges, en accompagnant les procédures (dont, en 1^{er} lieu, la modification simplifiée pour l'intégration du volet ZAN du Sraddet), au service de la décision.

Concernant les **PLUi**, en tête de proue du programme depuis des années, il s'agit de continuer les accompagnements pour les **intercommunalités membres engagées dans l'élaboration, la mise en œuvre ou l'évolution de leur document (Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, Grenoble-Alpes Métropole, Bièvre Isère et Bièvre Est, Massif du Vercors et Cœur de Chartreuse)**. L'Agence s'implique à plusieurs niveaux : chantiers thématiques, appui aux justifications, analyse d'OAP ou appui complet à la constitution des dossiers de modification, indicateurs de suivi... Grâce à son engagement dans plusieurs PLUi, l'Agence favorise la capitalisation collective, via la mise en commun de méthodes et sujets phares (réflexions ZAN, climat, continuités écologiques, habitat...) au sein de son **instance interne Inter-PLUi**, et dans un cadre de dialogue avec l'État (décryptage législatif, déploiement des méthodes...) au

sein du **Réseau Planif Territoire**. Elle fait en outre bénéficier les intercommunalités sans PLUi de son expertise, en aidant à l'urbanisme intercommunal au sein du bloc local avec des **démarches exploratoires**.

Deux PLUi mobilisent particulièrement l'Agence cette année encore : Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et Grenoble-Alpes Métropole. Concernant **SMVIC**, plusieurs chantiers s'engagent, afin d'aboutir à un arrêt début 2025. L'Agence est en appui au pilotage global : gestion du calendrier, mobilisation des arbitrages politiques, poursuite de l'acculturation des élus, coordination du processus de production (une 30^{ème} de chargés d'études Agence et de nombreux bureaux d'études spécialisés). L'Agence produira la majeure partie du document porté à l'arrêt : traduction d'une trajectoire ZAN et mutualisation de la consommation d'Enaf, réalisation du règlement graphique (lors de rencontres communales) intégrant les enjeux formalisés avec les élus et nécessitant divers chantiers (zonages, prescriptions, changements de destination, Stecal, application loi montagne, etc.), finalisation des neuf articles du règlement écrit, réalisation de certaines OAP sectorielles et de l'OAP continuités écologiques, rédaction et formalisation du rapport de présentation.

Du côté du **PLUi de Grenoble-Alpes Métropole**, les champs d'intervention de l'Agence sont plus que nombreux pour accompagner la Métropole dans la mise en œuvre : procédures de modification et de démarches de projet, appropriation du document par les élus des 49 communes, conduite de chantiers thématiques (climat,

formes urbaines et paysagères, agriculture et forêt, mixité sociale, centralités commerciales, patrimoines, risques et résilience) et réglementaires, au service d'une culture commune. De nombreuses expertises transversales (juridique, suivi et évaluation, SIT géomatique et données) sont également mobilisées pour éclairer la décision politique, assurer la coordination et l'animation des missions.

L'ambition est élevée puisqu'il s'agit de renforcer la prise en compte des enjeux d'adaptation et d'atténuation liés au changement climatique, en articulation avec le **PCAEM** notamment. Le travail se poursuit autour de l'intégration des évolutions réglementaires par le biais de la modification N°3, notamment sous la forme d'une **OAP bioclimatique** en cours de conception. Les réflexions exploratoires pour la meilleure prise en compte du climat dans le PLUi vont se poursuivre en vue de ses évolutions. De son côté, le **volet continuités écologiques de l'OAP paysage et biodiversité** va être renforcé.

D'une manière générale, les séminaires et séances de travail sur le ZAN dans les différents territoires (bilan de l'**analyse de la consommation d'Enaf avec le MOS Agence**, préparation des **bilans triennaux de l'artificialisation**, mise en perspective du **gisement actuel des PLUi** pour envisager la marche à franchir vers le ZAN) nourrissent l'ensemble des réflexions sur les évolutions de PLUi, d'ici la fin de mandat.

Enfin l'Agence accompagnera en 2024 la **modification du PLU de Voreppe** (après les ateliers menés en 2023 sur les formes urbaines, la qualité des opérations et la densité), et dans une moindre mesure, la **modification du PLU de Revel** (commune qui fait face à un afflux de constructions neuves), ou encore la modification N°1 du **PLU de Lumbin (refonte d'un secteur d'OAP)**, avec de nouvelles prescriptions plus qualitatives sur le bâti et les espaces paysagers).

Plus spécifiquement, concernant l'organisation des mobilités, l'Agence contribue à l'**élaboration du Plan de mobilité du Smmag** : évaluation de la stratégie, construction du plan d'action sur le nouveau périmètre ; appui à l'animation des ateliers de co-construction avec les partenaires et à la mise en place de la concertation grand public.



12 PLUi Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté

2

APPUYER LES STRATÉGIES TERRITORIALES ET DE PROSPECTIVE

SI L'AGENCE INTERVIEN EN SOUTIEN DES SERVICES TECHNIQUES DES COLLECTIVITÉS MEMBRES, ELLE S'ATTACHE AUSSI À ÉCLAIRER L'ÉCHELON POLITIQUE DANS SA VISION STRATÉGIQUE DES ENJEUX D'ÉVOLUTION DES TERRITOIRES, SELON LEURS SPÉCIFICITÉS (NOTAMMENT MONTAGNE) AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES.

Sans prospective, pas de vision des évolutions à l'œuvre et des besoins de transformation, pourtant au cœur des enjeux. Cela vaut pour les territoires comme pour les institutions.

Par exemple, le **Département de l'Isère** a lancé en 2020 une **démarche de réflexion prospective à horizon 2030** pour enrichir l'élaboration de son projet d'administration, stimuler l'innovation et l'anticipation dans ses modes de faire. L'Agence est à ses côtés depuis l'origine et poursuivra en 2024 le travail de partage, consolidation et valorisation des travaux.

Le **Plan Climat Air Énergie de la Métropole (PCAEM)** a fixé des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre en 2023, complétés par l'étude de **scénarios d'atteinte de la neutralité carbone en 2050**. Ils seront traduits en 2024 dans un document de synthèse pour les élus.

La **prospective des déplacements** est tout aussi stratégique. L'Agence a accompagné la révision du **modèle de déplacements de la région grenobloise**, désormais opérationnel. Elle suivra la mise à jour des hypothèses socio-économiques pour l'adapter à l'avancée des documents de planification et de la connaissance des projets.

Par ailleurs, l'Agence poursuivra son implication dans le **projet alimentaire inter territorial (PAiT) de la grande région grenobloise**. Il s'agit cette année de consolider le **dispositif d'observatoire**, et de poursuivre les travaux exploratoires sur les thématiques de la filière biologique et de l'eau. Ainsi par exemple, au sein de l'observatoire du PAiT, le Grésivaudan souhaite un **focus sur les usages agricoles de l'eau**.



PAiT de la grande région grenobloise

DÉPLOYER LES INTERVENTIONS EN PROJET URBAIN ET URBANISME DE PROJET

Sur cet enjeu majeur de la prospective de l'eau, l'Agence est à nouveau partenaire du **programme de recherche Popsu Transitions** coordonné par l'IUGA et la Métropole, baptisé « Grenoble XXI. Retrouver les voi(es) de l'eau ». Chercheurs, géographes, aménageurs, urbanistes, architectes, économistes et hydrologues sont réunis dans ce projet collectif à trois ans, constituant une scène interdisciplinaire locale de débats sur les transitions urbaines, métropolitaines et territoriales, au prisme fédérateur de l'eau.

Construire et accompagner les **projets de territoire** est l'une des vocations de l'Agence. Cela se traduit par des expertises thématiques et des travaux d'observation nécessaires à la formulation des enjeux, ainsi que par la transmission des **actualisations du CRTE**, avec les services de l'État. Au service de l'animation des débats pour la formulation des orientations politiques, l'Agence répond au besoin croissant de prospective, indispensable pour se projeter à moyen et long terme et refonder les politiques publiques.

Elle accompagne notamment la **Matheysine et le Grésivaudan**. Le projet du Grésivaudan sera finalisé au printemps, en fonction des choix stratégiques sur l'encadrement du développement futur du territoire, à la fois résidentiel et touristique, préfiguration des réflexions à mener autour d'un outil de planification et d'appui à la mise en œuvre du ZAN.

Enfin, pour le compte du Département et de la DDT, l'Agence poursuit son rôle actif d'animatrice du **Club des centralités**, qui donne lieu à des **journées d'échanges et de retours d'expériences** entre les chefs de projet des collectivités engagées dans des démarches de revitalisation. En 2024, deux journées sont programmées : la première à Tullins, le jeudi 13 juin, sur les outils et process d'amélioration de l'habitat en centres-villes et centres bourgs ; la seconde, le jeudi 7 novembre, emmènera les Isérois étudier un bel exemple de revitalisation de centre-ville dans un autre département.



Projet de territoire de La Matheysine

À L'INTERFACE ENTRE LA PLANIFICATION TERRITORIALE ET LES PROJETS OPÉRATIONNELS, L'AGENCE CONSOLIDE, CAPITALISE ET MUTUALISE SON EXPÉRIENCE, SES COMPÉTENCES ET SON EXPERTISE PLURIDISCIPLINAIRE AU SERVICE DES DÉMARCHES D'URBANISME DE PROJET. CELA S'EXPRIME TRÈS CONCRÈTEMENT EN TERMES DE RÉALISATIONS MAIS AUSSI, DE MOYENS ET D'ÉCHANGES ENTRE ACTEURS.

En 2024, l'Agence renforce son accompagnement sur les projets urbains, en apportant les éclairages et les bonnes questions tant sur les contenus (que faire ?) que sur les processus (comment faire ?). Elle poursuit l'objectif d'aider à élaborer des programmes pertinents et réalistes, innovants parfois, et toujours en cohérence avec les documents d'urbanisme et les stratégies territoriales. Au global plus de 500 jours sont déployés autour de **4 axes d'intervention**.

L'AGENCE POURSUIT SON INVESTISSEMENT AUX CÔTÉS DE LA MÉTROPOLE SUR LES POLARITÉS STRATÉGIQUES, EN PARTICULIER SUR DES SUJETS DE PROGRAMMATION URBAINE.



Polarité La Bastille

Bastille : par suite de la délibération cadre signée fin 2023, l'Agence poursuivra son accompagnement pour consolider la vision stratégique à long terme et construire un plan d'action (en complémentarité de l'étude Rabot menée pour la Ville de Grenoble depuis plusieurs années).

GrandAlpe : l'Agence mène ici depuis 2020 une mission d'appui à la programmation urbaine, repositionnée en 2024 avec l'arrivée d'un nouvel architecte en chef (synthèse de la programmation, approfondissement d'une programmation thématique sur les équipements, prospective financière, poursuite du travail de programmation sur le secteur Innsbruck et intervention sur le micro-PDM).



Polarité GrandAlpe



Polarité Nord Est Boucles de l'Isère

Polarité Nord Est : l'Agence accompagne la Métropole depuis 2019 pour animer le dispositif partenarial et approfondir les pistes d'action. Elle contribue également au suivi d'études thématiques et aux réflexions de prospective urbaine. En 2024, elle interviendra en appui au pilotage de la démarche, et de la valorisation du projet Européen sur le site phare des Boucles de l'Isère (dont l'étude de maîtrise d'œuvre paysagère et urbaine).

Centralité vizilloise : la commune a élaboré son projet de territoire avec le concours de l'Agence en s'inscrivant dans un projet urbain favorable à la santé. Fin 2023, la Ville et la Métropole ont décidé d'engager une ORT ; en 2024 l'Agence en élaborera la convention et la traduira dans la mise en œuvre du projet de territoire.

Par ailleurs, au service de l'ambition du PLUi métropolitain, l'Agence va déployer le **chantier « formes urbaines et paysagères »**, dans une approche de type R&D. L'objectif est de créer une culture commune et d'assurer la traduction réglementaire des évolutions des espaces bâtis. Le travail d'identification des caractéristiques spatiales et physiques des tissus métropolitains va se poursuivre, pour nourrir les réflexions sur les mutations morphologiques souhaitées au regard du double enjeu de densité et de qualité du cadre de vie.

L'AGENCE ACCOMPAGNE DES GRANDES VILLES SUR DES PROJETS OU THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES EN DÉCLINAISON DES PROJETS URBAINS : requalification de complexes d'équipements publics, mutations d'îlots, stratégies d'évolution de parc urbain et de végétalisation dans la ville, etc.

Accompagnement prospective urbaine Échirolles : après avoir aidé la Ville à redéfinir les grandes orientations et opérations du projet urbain 2020-2030, la priorité est donnée à un diagnostic urbain des quartiers ouest, en préalable à un plan d'action. En complément du PLH, l'Agence accompagne également la **stratégie résidentielle de la Ville**.

Étude d'opportunité Seyssins : la Ville sollicite l'Agence pour étudier l'opportunité de l'ouverture à l'urbanisation de la Zone AU Les Côtes (problématiques, enjeux, stratégie d'intervention...).



Étude d'opportunité Seyssins Les Côtes

Étude urbaine Meylan : la Ville veut mettre en œuvre son projet urbain dans le cadre du PLUi et fait appel à l'Agence pour définir sa **programmation urbaine** (diagnostic, orientations et projets), en recherchant un parti d'aménagement cohérent autour de l'évolution des grandes avenues.

Grenoble : l'Agence accompagne la Ville sur trois projets. Le premier concerne l'élaboration d'un **plan guide pour l'évolution du Parc Paul Mistral**, en cours de finalisation. Le second concerne l'**îlot Jean Bron** à horizon 2040 pour lequel l'Agence a proposé des scénarios d'évolution des espaces extérieurs et des fiches programmatiques. Enfin l'Agence accompagne la Ville sur les programmes 2024 et 2025 dans une déclinaison de la **Charte Habitat Santé et la démarche Grenoble 2040** à l'échelle des quartiers. Il s'agit de définir les évolutions permettant à chaque quartier d'offrir un cadre de vie hospitalier et favorable à la santé.

L'AGENCE APPUIE LES INTERCOMMUNALITÉS, comme les CC Le Grésivaudan et Cœur de Chartreuse, et la CA du Pays Voironnais, sur l'opérationnalité des **Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)**, la mise en œuvre du **Programme local de l'habitat (PLH) dans les petites communes ou encore la stratégie de densification des zones d'activité**.

ENFIN L'AGENCE AIDE À LA MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT) ET ACCOMPAGNE LES COMMUNES EN DISPOSITIF PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD).



ORT du Grésivaudan / Allevard

ANIMER

LES DISPOSITIFS D'OBSERVATION ET LES OBSERVATOIRES

METTRE EN PERSPECTIVE LE LOCAL ET LE GLOBAL, CONSTRUIRE DES INDICATEURS, SUIVRE LES TENDANCES, CROISER ET PARTAGER LES ANALYSES : AU SERVICE DES ÉTUDES ET DES PROJETS, DE LA CONNAISSANCE TERRITORIALE ET SOCIÉTALE, ET IN FINE, GAGE D'EFFICACITÉ POUR LA CONDUITE DES POLITIQUES PUBLIQUES, L'OBSERVATION DANS TOUTES SES DIMENSIONS, SPATIALES ET THÉMATIQUES, TRANSVERSALES, QUANTITATIVES ET QUALITATIVES, EST AU FONDAMENT DE L'ACTIVITÉ DE L'AGENCE.

L'AGENCE AU CŒUR DE L'OBSERVATION LOCALE

OBS'y : depuis plus de dix ans, l'Agence est la cheville ouvrière des productions du réseau des observatoires de l'aire grenobloise qui rassemble les grands acteurs de l'observation locale dans un esprit de croisement et de mutualisation des connaissances. Plusieurs publications sont attendues en 2024 : un *Regards Croisés* sur la Jeunesse ; les tomes 2 et 3 Enfance-Famille ; un *OBS'y Flash Démographie*. L'Agence contribue également aux *Notes de conjoncture économique*, au site Internet, à la préparation des Rencontres.

Observatoire des locations touristiques meublées : la Métropole a engagé l'Agence dans le suivi du marché de la location touristique meublée pour le positionner vis-à-vis de l'hébergement locatif classique ou de l'hôtellerie, et surveiller les éventuels effets de concurrence. Après une première note de synthèse, elle va poursuivre et affiner ses analyses, en lien avec son fournisseur de données (Likibu).

Observatoire des déplacements : cet observatoire historique associe les principaux partenaires de la mobilité pour assurer un suivi régulier des indicateurs, de l'offre et de la demande par mode, pour déchiffrer les tendances et éclairer les élus. L'analyse fine des données confiées à l'Agence lui permet de concevoir des publications sur les pratiques de covoiturage de courte distance, les évolutions du trafic et de la congestion, les enquêtes dans les parcs-relais du Smmag ou encore, les résultats des nouvelles enquêtes TER. En complément, tous les deux ans, l'Agence publie les *Chiffres clés des déplacements*, une photographie complète et illustrée des tendances. La prochaine édition est attendue pour la fin de l'année 2024.



Observatoire des déplacements

L'Agence intervient à deux niveaux : pilotage global ou programmation des secteurs stratégiques (quartiers en mutabilité ou campagne de rénovation des espaces publics). Ces activités intègrent les nouvelles approches de l'observation, de représentation graphique et de mutualisation des compétences développées par l'Agence. Elles constituent aussi des terrains d'expérimentation des nouvelles problématiques à l'heure du ZAN (résorption de la vacance, rénovation patrimoniale, densification qualitative, etc.).

Mens (Trièves) lancera en 2024 la révision de son PLU, avec la volonté de renforcer les enjeux de transition écologique à travers la requalification de ses espaces publics. L'Agence élaborera un « cahier de recommandations » pour harmoniser l'ensemble des interventions, en intégrant à la fois ces enjeux (déméralisation, végétalisation, etc.) et ceux de valorisation du patrimoine. De son côté, **Tullins** met en œuvre son ORT élaborée avec l'Agence. Cette dernière l'appuiera dans le pilotage et le suivi, et réalisera les **études d'urbanisme sur les secteurs à enjeux et en devenir** (étude d'aménagement du quartier gare, étude de diagnostic foncier, paysager et patrimonial). Concernant **Alleverd**, qui a intégré l'**ORT multisites du Grésivaudan** fin 2023, l'Agence appuiera la mise en œuvre opérationnelle des actions, relatives notamment au **programme de réhabilitation du parc privé (OPAH-RU) et au PRSE4**.



Révision du PLU de Mens

L'OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS
CHERCHE DES VOLONTAIRES
GRANDE ENQUÊTE ANNUELLE

Vous êtes propriétaire ou locataire d'un appartement ou d'une maison ? Vous le louez en direct* ? L'OLL a besoin de votre aide.

Connaître les loyers pratiqués dans la région grenobloise et améliorer les politiques d'habitat.

Laissez-nous vos coordonnées** au plus vite !

ICI ou ICI

oll.mail@aurg.asso.fr ou 04 76 28 86 00

Vous serez contacté entre mars et juin par téléphone pour répondre à quelques questions (surface, loyer...). Pas plus !

*Oll veille à la protection des données personnelles. Ces informations ne seront pas cédées à l'Agence ou à un particulier à des fins commerciales.
**Obligatoire l'ajout d'un numéro de téléphone ou d'une adresse e-mail.
Elle n'appartient pas au locataire et n'est pas destinée à être utilisée par le locataire pour des raisons de confidentialité ou de sécurité.

Une campagne à relayer sur les territoires concernés

Observatoire local des loyers : l'OLL est un outil destiné à connaître les marchés locatifs et mieux accompagner les politiques publiques locales en faveur de l'habitat et du logement. 2024 sera une année particulière avec de nouvelles exigences liées d'une part à la mise en œuvre de l'encadrement des loyers et d'autre part une évolution du zonage de l'étude qui va impliquer de solliciter un nouvel agrément ministériel. Comme chaque année, un rapport détaillé et une note de synthèse seront produits.

Observatoire territorial du logement étudiant : l'OTLE, coordonné et animé par l'Agence, réunit les partenaires académiques du sillon alpin autour de l'analyse de l'offre et de la demande de logement étudiant. Un nouveau rapport sera produit cette année, avec des indicateurs actualisés.

Observatoire foncier partenarial de l'Isère : ce dispositif, piloté par le Département et dont les travaux sont réalisés par l'Agence et la Safer depuis 2006, s'articule autour de deux objectifs principaux : caractériser et comprendre les **marchés fonciers et immobiliers** (prix, volumes, stratégies et profils des acquéreurs), la **construction neuve**, suivre les **consommations foncières** induites ; et favoriser le partage et la diffusion d'expériences et de méthodologies autour de l'observation foncière. Chaque année les résultats font l'objet de **fiches individualisées à l'échelle des EPCI, des SCoT et du Département**. Un atelier foncier habitat sur la résorption de la vacance sera organisé en juin ainsi qu'un atelier foncier économique sur les territoires productifs à l'automne. En complément, l'Agence administre une plateforme en ligne, forme les adhérents à son utilisation et poursuit sa mission R&D.



Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère



Contrat de Ville 2024 - 2030

L'OBSERVATION DANS LES PROJETS / LES ANALYSES

Observatoire transversal de Grenoble : pour la 3^e année, l'Agence accompagne la Ville de Grenoble dans la construction d'un observatoire partagé dédié à la construction, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques à partir de données démographiques, sociales et environnementales.

Analyse des besoins sociaux Grenoble (ABS) : l'Agence poursuit sa mission d'assistance au CCAS de la Ville de Grenoble, avec la réalisation de l'ABS, en exploitant diverses statistiques. Les analyses du contexte démographique grenoblois vont se poursuivre, en s'intéressant plus particulièrement aux jeunes et aux personnes âgées.

Conseil intercommunal de prévention de la délinquance (CISPD) : à nouveau l'Agence est sollicitée pour produire un document de synthèse et d'analyse des données de la Police nationale sur le niveau et les évolutions de la délinquance locale.

Contrat de Ville : l'Agence est à nouveau partenaire de la Métropole dans le cadre du contrat de ville 2024-2030. La démarche d'observation sera renforcée, mixant des méthodes quantitatives et qualitatives. Les focus groupes historiquement mis en place auprès des professionnels de terrain s'étendront aux habitants et des observations thématiques compléteront les indicateurs quantitatifs de suivi. En 2024, l'Agence ira au-devant des familles via des marches urbaines dans chacun des 10 quartiers prioritaires. Cette méthode favorise l'élaboration d'un diagnostic urbain et social partagé entre habitants et techniciens.

LES DONNÉES

SIT partagé avec la Métropole : l'Agence et la Métropole ont considérablement transformé les outils et fonctionnalités de leur système d'information territoriale afin de tendre vers l'interopérabilité. Un protocole d'échange de données actualisées est mis en place, afin de fluidifier le travail et garantir l'utilisation de données à jour.

Observaggio - Métroscope : depuis plusieurs années l'Agence est partie prenante du système d'information mutualisée des espaces urbains initié par la Fnau, Intercommunalités de France, France urbaine et l'ANCT, qui permet de disposer d'un référentiel et d'une méthodologie partagés. En 2024-25 le travail reprendra en intégrant les nouveaux enjeux et de nouvelles sources de données.

Baromètre de l'attractivité métropolitaine : l'Agence produira une analyse de l'attractivité démographique du territoire, avec une analyse des migrations résidentielles et une comparaison des tendances avec les autres métropoles.

LES ENQUÊTES

Accompagnement enquêtes : la Métropole a exprimé un besoin d'accompagnement dans la définition, le déploiement et l'exploitation de plusieurs enquêtes croisant les sujets sociaux et environnementaux (baromètre des transitions, lbest 2, Inégalités environnementales...).

Étude précarités rurales Département de l'Isère : le service Observation Documentation Évaluation de la Direction de la performance et de la modernisation du service au public du Département mobilise l'Agence pour la réalisation du diagnostic social du territoire conduit auprès des acteurs sociaux et médico sociaux. Une enquête de terrain a été conduite en 2023 dont les résultats seront mis en regard de la littérature.

NPNRU GrandAlpe : une observation permanente est en place depuis 2019 pour alimenter le NPNRU Villeneuve. Ce dispositif d'enquête par entretiens qualitatifs aborde l'évolution de l'habitat, de l'emploi et de l'attractivité mais aussi le ressenti des habitants et usagers à l'égard des transformations urbaines en cours. L'Agence réalise les entretiens et produit les analyses.



NPNRU GrandAlpe

5 DÉVELOPPER LES EXPERTISES THÉMATIQUES PRIORITAIRES

LES MEMBRES DE L'AGENCE L'INCITENT À MOBILISER SES EXPERTISES THÉMATIQUES AU MEILLEUR NIVEAU, ET À ACCÉLÉRER SA MONTÉE EN COMPÉTENCES SUR LES ENJEUX DES TRANSITIONS : MOBILITÉS DURABLES, PROTECTION ET VALORISATION DES RESSOURCES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, RÉPONSE AUX NOUVELLES ATTENTES RÉSIDENTIELLES, PRÉVENTION DES RISQUES ET RÉSILIENCE, URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ, ANALYSE DES VULNÉRABILITÉS ET ACCEPTABILITÉ SOCIALE DES TRANSITIONS.

ENVIRONNEMENT / RISQUES

SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence, valorisation BAO : l'Agence a mobilisé en 2023 son expertise eau / urbanisme en assistance au Sage afin de l'aider dans la mise en œuvre territoriale de ses dispositions applicables aux documents d'urbanisme. Elle a réalisé dans ce cadre une **boîte à outils** destinée aux rédacteurs et des collectivités compétentes. Cette intervention pourrait se prolonger par une mission d'accompagnement et de conseil des acteurs du territoire, aux côtés du Sage, dans l'appropriation et la diffusion des outils produits.

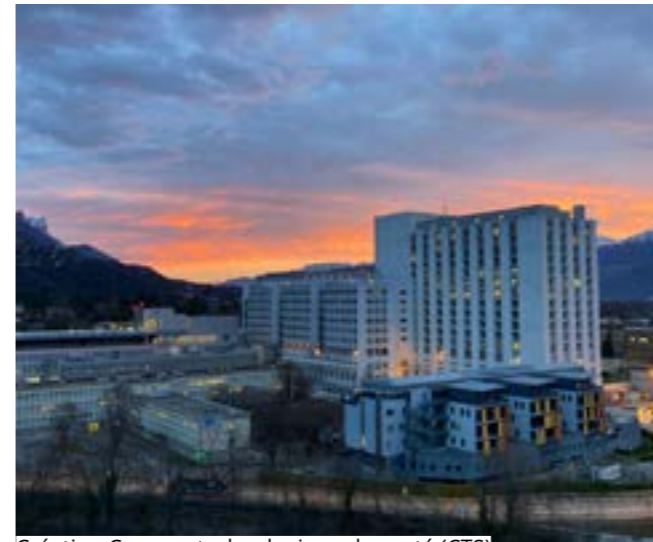
Accompagnement renaturation Épora (urbA3) : depuis 2021 trois des agences d'urbanisme régionales accompagnent l'Épora dans une approche exploratoire de la renaturation qui a permis de produire des outils d'aide à la décision et la conduite d'expérimentations. En 2024, les agences poursuivront cet accompagnement en aidant l'Épora à entreprendre des actions d'acculturation des collectivités aux questions de nature en ville et en apportant des conseils techniques sur les études pré-opérationnelles et les projets de renaturation.

Nature dans les petites et moyennes villes (urbA4) : le réseau régional des quatre agences doit finaliser la rédaction du cahier de recommandations « prise en compte de la nature dans les petites et moyennes villes » destinés aux élus et techniciens désireux de développer des formes urbaines conciliant nature en ville, renforcement de la TVB et sobriété foncière.

Obligation de solarisation : la loi Aper rend obligatoire la solarisation des parcs de stationnement extérieurs de plus de 1 500 m². L'Agence accompagne la Métropole dans l'identification et la cartographie des parcs soumis à cette obligation et son croisement avec les données thématiques (trame verte et bleue, risques naturels, secteurs de projets patrimoine, etc.), et dans un souci de mise en cohérence des politiques métropolitaines. Elle va poser un cadre méthodologique qui mobilisera les expertises thématiques internes.



Solarisation d'un parking



Création Campus technologique de santé (CTS)

Cartographie des enjeux liés aux ICU (PLUi PCAEM) : la Métropole, accompagnée d'un climatologue, a réalisé en 2023 une campagne de diagnostic des ICU avec la pose de 150 capteurs sur son territoire. L'Agence établira un croisement des ICU avec d'autres données (tissus urbains, espaces publics...) pour identifier, caractériser et cartographier les secteurs à enjeux.

PPRI Drac (PLUi) : cette mission est partie prenante du chantier risques et résilience du PLUi métropolitain. En complément de la procédure de mise en compatibilité, il s'agit d'expérimenter une démarche d'accompagnement auprès de quelques communes de la rive gauche du Drac pour traduire le potentiel d'aménagement en zone RCu3 et RCu4 au sein d'une approche résiliente. Un objectif à terme serait de lever la trame d'inconstructibilité sur ces secteurs à risques.

PPRI Isère amont - Campus technologique de santé (CTS) et Inovalée : la procédure d'évolution du PPRI favorise les opérations de développement et de renouvellement économique de certaines zones. Dans ce cadre, l'Agence accompagne la création du CTS à proximité du Chuga (préfiguration du dossier de Procédure intégrée pour l'immobilier d'entreprise (PIEE) et étude de maîtrise d'œuvre urbaine portée par le groupement Obras pour le compte de la Métropole) et le renouvellement d'Inovalée (appui aux « grands comptes » porteurs de projet pour intégrer les règles d'urbanisme et les principes d'urbanisme et de paysage résilients en zone inondable).

ÉCONOMIE / COMMERCE

Études et expertises commerciales : cette mission globale regroupe l'ensemble des sollicitations du service commerce et artisanat de la Métropole liées à la mise en œuvre de sa stratégie commerciale et aux objectifs du volet commerce du PLUi. Elle recouvre des **études de positionnement et de programmation commerciale** (du pôle à la commune) et des études ponctuelles sur des problématiques ciblées, à la demande des communes (diagnostic, potentiel, compatibilité PLUi...). À noter que ce type d'études est proposé à différentes échelles (ex. Mens).

Centralités commerciales (PLUi Métropole) : le service commerce et artisanat de la métropole confie à l'Agence la suite opérationnelle à donner aux quatre défis identifiés dans la stratégie commerciale « préparer aujourd'hui le commerce de demain » menée en 2023. Un de ces défis concerne le maillage commercial du territoire, le nombre et le rayonnement des polarités commerciales et leur traduction dans le PLUi. Il s'agira pour l'Agence d'analyser la **pertinence des outils du volet commerce du PLUi** à travers l'évaluation de son déploiement sur le territoire et des effets produits en phase de mise en œuvre. Les résultats serviront la **réflexion stratégique sur les polarités commerciales** et permettront de faire évoluer l'outil PLUi.



Études commerciales

Évolution des zones commerciales : dans le cadre de la démarche de stratégie foncière économique confié au groupement Setec, la Direction de l'économie de la Métropole sollicite l'Agence pour la réalisation d'un **état des lieux des zones commerciales** afin d'identifier leur capacité d'évolution.

Schéma directeur des ZAE (Le Grésivaudan) : la CC sollicite l'Agence pour l'actualisation du **Schéma directeur des ZAE** approuvé en 2020. Ce document éclaire sur l'organisation des modalités d'accueil et de développement économique sur le territoire, précise les orientations-cadres du projet de territoire en matière d'économie, dessine les priorités d'intervention de la collectivité... Il s'articulera autour d'un **diagnostic** et d'une **carte des vocations** et de l'armature des ZAE, et servira la **stratégie d'accueil** des entreprises.

Inventaire des ZAE (Métropole) : l'inventaire des ZAE (au sens de la loi climat et résilience) en 2023 a permis de produire divers indicateurs, dont les locaux d'activité vacants. La Métropole sollicite l'Agence pour son suivi et sa mise à jour, afin de l'intégrer à sa stratégie foncière et immobilière.

Étude d'optimisation et requalification Centr'Alp (Pays Voironnais) : dans un contexte de pénurie, la remobilisation du foncier économique via les leviers d'optimisation et de requalification des ZAE est un enjeu central pour la collectivité. La CAPV demande à l'Agence de réaliser, sur trois sites de sa zone d'activité Centr'Alp, une **étude de requalification à portée pré-opérationnelle**. Elle comportera un **diagnostic multithématique**, suivi d'un **schéma opérationnel de recomposition urbaine et foncière** précisant les capacités d'accueil et de développement économique, et comportant des scénarios d'aménagement.



Étude d'optimisation et de requalification sur Centr'Alp



Pré-étude extension tramway

MOBILITÉ

Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag) : l'Agence est liée au Smmag de longue date, selon une convention annuelle qui détaille un large panel d'actions. En 2024, celles-ci sont répertoriées selon trois catégories :

- Accompagnement à l'élaboration, la poursuite et à la mise en œuvre des **documents directeurs** (PDM, Schéma directeur des parcs-relais, Schémas locaux de mobilité...);
- Appui à la définition des **politiques de mobilité** et suivi des **projets d'infrastructure de transport** permettant ainsi d'accompagner le Smmag dans ses projets structurants (accompagnement stratégique autopartage et covoiturage, accompagnement sur les projets de nouvelles infrastructures de transport et pôles d'échanges...);
- Accompagnement transverse ou thématique à l'**observation** et à l'**évaluation** (observatoire des déplacements, suivi et analyse des enquêtes mobilité, modélisation, compte déplacements...).

Études stationnement : plusieurs études sont prévues en 2024. Le **schéma directeur des parkings publics de la Métropole** verra l'identification de nouveaux parkings publics à créer pour faciliter la transformation de l'espace public. L'objectivation de l'application des normes de stationnement du PLUi de la Métropole permettra d'observer la mise en œuvre et d'identifier les problèmes éventuels. Enfin, l'animation de l'**observatoire du stationnement du Smmag** soutient la création d'une culture commune du stationnement et de ses enjeux (à paraître, un **Zoom** sur l'offre et la demande de stationnement de trois secteurs).

Aménagements cyclables : le schéma directeur cyclable a confirmé l'enjeu de relier les communes peu denses au réseau cyclable développé dans les plaines. Le Smmag souhaite désormais expérimenter des aménagements pour favoriser et sécuriser la circulation à vélo sur les routes de montagne. Il sollicite l'Agence pour apporter sa connaissance du terrain, faciliter les échanges entre les partenaires (gestionnaires de voiries, EPCI, Parcs), aider aux choix des sites à enjeux et contribuer aux réflexions sur les aménagements.

Pré-étude extension tramway : le Smmag a lancé une consultation pour étudier les extensions des lignes A, D et E du tramway. Il sollicite l'Agence pour l'assister dans le pilotage de la démarche et apporter des éclairages sur les enjeux urbanisme / déplacements.

Club enquête mobilité certifiée Cerema (EMC²) : ce club qui réunit un large partenariat institutionnel est animé par l'Agence depuis 2010. Il vise à partager la connaissance des comportements de déplacements issus des études et enquêtes. En 2024, l'intervention de l'Agence se concentrera sur les approfondissements thématiques des données recueillies à l'hiver 2019/2020 (synthésisés dans les **Zooms**) et sur la potentielle préparation de l'enquête Fréquence+, dispositif nouveau proposé par le Cerema afin de produire une mesure intermédiaire allégée entre deux grandes enquêtes mobilité.

Zone à faibles émissions - Mobilité (Métropole) : l'Agence a accompagné l'engagement de la Métropole dans la préfiguration d'une ZFE, avec pour mission d'appréhender la population « touchée » et sa capacité d'adaptation (démarche qualitative complémentaire aux analyses quantitatives). Elle va poursuivre en 2024 en appuyant la conception et la mise en œuvre du dispositif de suivi et d'évaluation de la ZFE.

HABITAT

Politiques locales de l'habitat - CRHH (urbA4) : la Dreal organise chaque année avec les agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes les **ateliers du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement**, en présence des représentants des collectivités, des services de l'État, des associations et autres partenaires. Deux ateliers sont prévus en 2024, organisés et animés par les agences : "comportement des ménages face à l'achat immobilier" et "besoins en logement".

Mixité sociale (PLUi Métropole) : il s'agit de renforcer la coordination entre les travaux relatifs à la mixité sociale du service habitat dans le cadre du PLH et par le service urbanisme dans celui du PLUi. Plusieurs objectifs sont assignés à l'Agence qui réalisera une première **évaluation des outils de mixité sociale**, et, dans le cadre de la modification N°5 du PLUi, apportera les éléments en vue de la mise à jour de la justification SRU (mise à jour des livres communaux).

Capacité financière des ménages (EPFLD) : l'établissement public sollicite l'Agence pour mieux connaître les capacités financières des ménages, en vue d'une part d'affiner les évaluations financières de leurs biens par la méthode du compte à rebours et d'autre part, d'accompagner au mieux les collectivités dans la définition des projets sur des fonciers EPFL-D.

PLH du Pays Voironnais : l'Agence poursuit son accompagnement de la CAPV dans l'élaboration de son prochain Programme local de l'habitat 2025-2030. En complémentarité des travaux réalisés en régie, elle appuie le service habitat dans la préparation et l'animation des Copil, élabore le diagnostic, estime les besoins en logements, rédige le document d'orientations, recense les projets résidentiels inscrits dans le volet territorial du PLH et enfin, élabore les guides programmatiques communaux (volet foncier).

Passoires thermiques : la sobriété foncière passe par la revalorisation du parc résidentiel existant : à la suite d'une étude régionale conduite avec l'Ademe sur les enjeux liés au retrait des passoires



Quantification passoires thermiques

thermiques du marché locatif, l'Agence continue la réflexion sur les méthodes et l'expertise des sources de données permettant de quantifier les passoires thermiques d'un territoire. Il s'agit en particulier de repérer les bâtis résidentiels qui pourraient donner lieu à une intervention (action foncière, rénovation) pour enrayer les situations de précarité énergétique, de dévalorisation patrimoniale et de vacance.

FONCIER

Séminaires habitat foncier BIC : le 1^{er} septembre, l'Agence animera deux séminaires sur l'habitat et le foncier auprès des élus de Bièvre Isère Communauté pour leur permettre de mieux connaître les dynamiques démographiques, résidentielles et foncières de leur territoire, et affiner ainsi leur modèle de développement résidentiel.

Appui OHF (Métropole et Grésivaudan) : après l'arrêt de leurs PLH, les deux collectivités sollicitent l'Agence pour la mise en œuvre de ces documents structurants. L'accompagnement vise en particulier la structuration des **Observatoires Habitat et Foncier encadrés par la loi climat et résilience**, mais aussi plus largement, la structuration de leur stratégie foncière et immobilière.

Animation d'une scène d'échanges sur les friches : cette scène annuelle animée par l'Agence réunit les acteurs isérois de l'aménagement autour de la reconversion des friches (actualité juridique, accompagnement à la reconversion, démarches de référence, recueil des besoins...).



Étude de stratégie foncière

Partage des études de gisement (urbA3 / Épora) : les trois agences régionales accompagnent de longue date l'Épora et les collectivités dans les études de gisement et, de plus en plus, dans les **études de stratégie foncière**, jusqu'aux plans d'action. Un séminaire de travail sera organisé avec l'Épora pour partager des expériences, des méthodologies, des enseignements... à la lumière des évolutions législatives et réglementaires, et dans la perspective de faire évoluer les études de gisement vers plus de stratégie foncière.

Animation scène sobriété foncière économique grenobloise (EPFL D et Épora) : déclinaison de la scène régionale, cette scène locale (sous un format événementiel à définir) fait suite à l'étude menée par urbA3 et Épora sur l'optimisation-requalification en ZAE. Il s'agit de générer une dynamique partenariale sur le sujet de l'optimisation en ZAE, de partager des connaissances et des pratiques.

Identification du potentiel théorique en densification (ZAE Pays Voironnais et Grésivaudan) : dans un contexte de raréfaction du foncier économique et de trajectoire ZAN, les collectivités souhaitent investir la question de l'optimisation foncière pour leurs ZAE. L'Agence élaborera un **atlas cartographique des zones sous-occupées** et pouvant faire l'objet d'une densification, avant de transmettre les couches SIG. De la même façon elle contribuera au

protocole foncier économique du Grésivaudan (répondant aux exigences du SCoT de répartition du foncier économique entre les communes) en élaborant un atlas cartographique à la commune faisant état du foncier économique occupé, libre, mobilisable et envisagé.

COHÉSION SOCIALE ET SANTÉ

Analyse des besoins sociaux (ABS) : afin d'accompagner le Pays Voironnais dans la conduite de ses politiques sociales, l'Agence actualise régulièrement un diagnostic des besoins sociaux. En s'appuyant sur son expertise de la cohésion sociale, elle a proposé à la CAPV une refonte des indicateurs de l'observatoire social afin de l'enrichir de l'observation des formes de précarité vécues par les habitants et notamment, des données de santé. Elle produit les données et restitue les analyses dans un document de synthèse constituant un « portrait social » de la population.

Urbanisme favorable à la santé (UFS) / PRSE4 : aux côtés de l'ARS et la Dreal, urbA4 est le pilote opérationnel de l'action « Renforcer la prise en compte des déterminants de la santé dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme en améliorant la complémentarité des politiques publiques et la participation des populations » du PRSE4 2024-2027. Cette action comprend trois objectifs : la **formation-sensibilisation des élus** et techniciens à l'UFS ; l'accompagnement des territoires dans des **démarches d'UFS** ; et l'**animation du réseau régional des acteurs en santé et urbanisme**. Dès 2024, l'Agence animera un groupe de travail avec l'agence d'urbanisme de Clermont, l'URCAUE et les DDARS de la Drôme et de l'Ardèche, pour élaborer un module de formation « vers des centralités favorables à la santé ». Elle accompagnera la CC Le Grésivaudan dans une démarche d'UFS articulant le Plan local de Santé / PLH et l'ORT notamment d'Alleverd. Enfin, elle confortera la **mise en réseau des acteurs** sur l'UFS du territoire via ses contributions au **Contrat local de santé** métropolitain, celui de de Saint-Martin-d'Hères, l'ORT de la Ville de Vizille et ses partenariats Ville de Grenoble, Département de l'Isère, DDT.

Politique de la Ville (Pays Voironnais) : l'Agence a été sollicitée pour assurer un suivi du **nouveau Contrat de ville de la CAPV** pour la période 2024-2030. Celui-ci porte sur son unique quartier prioritaire, Brunetière, sur la commune de Voiron. En cours de définition, l'intervention de l'Agence consistera à la fois à observer des indicateurs socio-économiques dans la durée, et à proposer une observation qualitative « de terrain » auprès de la population ou des acteurs du quartier (entretiens, focus group, marches urbaines...).

TOURISME / MONTAGNE

Déploiement du Plan Avenir Montagne : à la suite des réflexions liées à la communautarisation et la gouvernance des stations, menées depuis quatre ans sur son territoire, le Grésivaudan sollicite l'Agence pour produire un document de valorisation du **projet de développement à horizon 10-15 ans sur les pôles stations** du Collet et des 7 Laux. Ce document pourrait prendre la forme d'un plan guide comprenant une cartographie des projets et enjeux, et une déclinaison en orientations stratégiques.

Données des marchés touristiques (transactions et hébergements) : l'Agence a exploré avec Isère attractivité et l'Ofpi une déclinaison des indicateurs de suivi des marchés fonciers immobiliers classiques pour les territoires touristiques, qu'elle a capitalisé dans sa nouvelle **base de données TRANSACTo**. À partir de sa **base géolocalisée des hébergements HEBto** qui repère les bâtiments à vocation dominante touristique en Isère, de premières fiches de caractérisation des marchés immobiliers touristiques ont été produites (5 fiches massifs et 12 fiches stations). La valorisation de ces travaux et le partage avec les acteurs touristiques interviendra en 2024.

LA STRATÉGIE DE VALORISATION DE L'AGENCE

VOUS INFORMER, NOTRE ENGAGEMENT

Les Conf'

Accueillir des auteurs.trices, des universitaires... autour de la présentation d'un ouvrage, d'un film...



Accompagner la construction des trajectoires ZAN dans les territoires

LES petits-déj'

Cycle de rencontres « Les petits-déj' Parlon'ZAN »



Partager les idées et les expériences



Échanger avec les élus autour de l'observation des modes de vie dans l'aire grenobloise

b.a.ba

Offrir des clés de compréhension des concepts, des enjeux, des documents d'urbanisme



Promouvoir et expliciter certaines de nos publications

RASSEMBLER et DIFFUSER l'information

(IN)FORMER nos publics via des outils et des événements

MUTUALISER la connaissance et FÉDÉRER nos partenaires

CAPITALISER nos savoirs et savoir-faire dans les collections

Le site www.aurg.fr

L'actualité de l'Agence et de ses territoires

Les réseaux sociaux



La veille

Une newsletter hebdomadaire issue du blog de veille



La newsletter mensuelle

Les ressources numériques

- Base documentaire
- Photo-cartothèque
- Vos territoires à la carte
- VisuAliz

DécrYpt Newsletter mensuelle de l'OBSy, le réseau des observatoires de la région grenobloise

L'ATELIER DES FUTURS La plateforme des prospectives et des stratégies [Le RARRe]

UGA Université Grenoble Alpes

- Les ateliers
- Le conseil scientifique

F.N.U. FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

- Traits d'Agences
- Les Rencontres
- Les clubs



(S')INFORMER en interne

L'INTRANET et sa NEWS



GRAND A

Rassembler la recherche et l'expertise sur les grands sujets de demain, dans un triptyque consacré à un sujet annuel

- La Lettre
- Le Mag
- La Rencontre

ILS - ELLES SONT VOS INTERLOCUTEURS

SPÉCIALISTES DE VOS TERRITOIRES ET DE VOS ORGANISMES, NOS EXPERTS ET EXPERTES THÉMATIQUES RÉFÉRENTS SONT LES TRAIT D'UNION ENTRE L'AGENCE ET VOS SERVICES. ILS VOUS ÉCOUTENT, VOUS CONSEILLENT ET VOUS ACCOMPAGNENT. CE SONT VOS INTERLOCUTEURS ET INTERLOCUTRICES POUR LA CONSTRUCTION ET LE SUIVI DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ.



Frédéric Pontoire
frederic.pontoire@aurg.asso.fr

État / DDT / DREAL
Communauté de communes de la Matheysine
Agence régionale de santé (ARS)
Université Grenoble Alpes (UGA)
Crous Grenoble Alpes
Syndicat mixte d'élaboration du SCoT de l'aire gapençaise



Vincent Escartin
vincent.escartin@aurg.asso.fr

Département de l'Isère



Emmanuel Boulanger
emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr

Grenoble-Alpes Métropole
Communauté d'agglomération du Pays voironnais
Absise



Murielle Pezet-Kuhn
murielle.pezet-kuhn@aurg.asso.fr

EP SCoT de la grande région de Grenoble
Bièvre Isère Communauté
Ademe



Laure Pierson
laure.pierson@aurg.asso.fr

Grenoble-Alpes Métropole



Julien Clémenti
julien.clementi@aurg.asso.fr

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté



Olivier Bontemps
olivier.bontemps@aurg.asso.fr

Communauté de communes de Bièvre Est



Sarah Moraillon
sarah.moraillon@aurg.asso.fr

Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag)



Colombe Buevoz
colombe.buevoz@aurg.asso.fr

Communauté de communes Le Grésivaudan
Communauté de communes du Massif du Vercors
Communauté de communes Cœur de Chartreuse



Hugues Merle
hugues.merle@aurg.asso.fr

Parc naturel régional du Vercors
Parc naturel régional de Chartreuse



Kader Boukerrou
kader.boukerrou@aurg.asso.fr

EPFL du Dauphiné



Manon Sajaloli
manon.sajaloli@aurg.asso.fr

Ville de Grenoble
Epora



Christophe Bilic
christophe.bilic@aurg.asso.fr

Ville d'Échirolles

L'AGENCE À VOTRE SERVICE

Connaître et s'informer



www.aurg.fr LE SITE INTERNET

[PROPOS](#) LA LETTRE D'ACTUALITÉ MENSUELLE *ABONNEZ-VOUS !*

grand-a.aurg.org **GRAND A LE MAG**

#1 Territoires #2 Risques et résilience #3 Big bang numérique
#4 Énergét(h)ique #5 Émergences #6 (Des)amour de ville(s)



LES RÉSEAUX SOCIAUX *SUIVEZ-NOUS !*

Se documenter

veille.aurg.fr L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

Le blog thématique

La News hebdomadaire

basedoc.aurg.fr LA BASE DOCUMENTAIRE

LE CENTRE DE DOCUMENTATION, **sur rendez-vous**

Créer des cartes, disposer de cartes ou photos

tercarte.aurg.org VOS TERRITOIRES À LA CARTE

www.aurg.fr LA PHOTO-CARTOTHÈQUE

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER

PLANIFIER

PROJETER

ANIMER

PARTAGER

Version présentée en CA
le 25 mars 2024

Conception graphique :
Ça crée Val
Photos : L'Agence

21 rue Lesdiguières

38000 Grenoble

04 76 28 86 00

accueil@aurg.asso.fr

www.aurg.fr